

# COMMUNE DE TRONGET

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française  
Département de l'Allier  
Arrondissement de Moulins

Date de convocation :  
3 avril 2023

Nombre de conseillers :  
En exercice : 14  
Présents : 12  
Votants : 14

*Le quorum étant atteint, le  
Conseil Municipal peut  
valablement délibérer.*

L'an deux mil vingt-trois, le mercredi 12 avril 2023 à 19h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni salle de la Mairie sise 8 passage de la mairie, en session ordinaire, sous la présidence du Maire, Jean-Marc DUMONT.

Présents : Patrick AMATHIEU, Daniel CANTE, Jean-Marc CARTE, Jean-Marc DUMONT, Stéphane HERAULT, Pascal RAYNAUD, Sylvain RIBIER, Elena BARANSKI, Audrey GERAUD, Franck VALETTE, Alain DETERNES, Annie WEGRZYN.

Excusés : Laurent BRUN, Patricia RAYNAUD.

Pouvoirs : Laurent BRUN à Franck VALETTE et Patricia RAYNAUD à Pascal RAYNAUD.

Secrétaire de séance : Sylvain RIBIER.

---

### Avenant de renouvellement de bail « Distribution Casino France » N°21/2023

---

**Considérant** que l'acte authentique en date du 22 juin 2000 à MOULINS-SUR-ALLIER, la **Commune de TRONGET** (03240) a consenti à la société CASINO FRANCE SAS (aux droits de laquelle se trouve la société **DISTRIBUTION CASINO FRANCE**), un bail commercial portant sur des locaux, d'une surface totale de 180 m<sup>2</sup> environ, sis à TRONGET (03240), 1 rue des Pérelles, pour l'usage de toutes activités commerciales résultant de l'exploitation d'un commerce d'alimentation générale.

Le Bail Initial susvisé a été consenti pour une durée de neuf (9) années entières et consécutives à compter du 22 juin 2000 jusqu'au 21 juin 2009, moyennant diverses charges et conditions que les Parties se dispensent de rappeler et déclarant bien les connaître.

Ledit Bail Initial est arrivé à échéance contractuelle le 21 juin 2009 et se poursuit depuis par tacite prolongation.

En conséquence, les Parties se sont rapprochées et sont convenues de renouveler amiablement par anticipation le Bail initial.

L'Avenant de Renouvellement porte sur le Local d'une surface de 180 m<sup>2</sup> environ, sis TRONGET (03240), 1 rue des Pérelles, comprenant :

- Une surface de vente de 140 m<sup>2</sup> environ
- Une réserve de 40 m<sup>2</sup> environ

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- **De renouveler le bail initial pour une durée de 9 ans à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023 ;**
- **De fixer le loyer annuel à 6 331 € hors taxes, révisable tous les 3 ans à la date d'anniversaire ;**
- **D'autoriser M. le Maire à signer l'avenant de renouvellement.**

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le

ID : 003-210302923-20230330-DEL20230330\_21-DE



ONT VOTE POUR : 14  
ONT VOTE CONTRE : 0  
SE SONT ABSTENUS : 0  
ACTE EXECUTOIRE  
Reçu par le représentant de l'Etat le 14/04/2023  
et publié le 14/04/2023

Pour extrait conforme au registre des délibérations du  
conseil municipal,

Fait à Tronget, le 13 avril 2023

Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jean-Marc Dumont'.

**Jean-Marc DUMONT**

